## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine

## Décision n° 21068 du 18 décembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

NOR: INTJ1930072S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 20773 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1929975S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2020 :

Mousnier Murielle NIGEND: 161 994 NLS: 8018061

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2020 :

 Mortier Carole
 NIGEND: 144984
 NLS: 8001783

 Maulin Vincent
 NIGEND: 164973
 NLS: 8021570

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2020 :

 Garandeau Ornella
 NIGEND : 215905
 NLS : 8069662

 Lecomte Fabien
 NIGEND : 169695
 NLS : 8025244

 Videcoq Natacha
 NIGEND : 212021
 NLS : 8063554

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2020 :

 Canard Fabien
 NIGEND : 235333
 NLS : 8080628

 Roquart Cédric
 NIGEND : 307608
 NLS : 8091481

 Dard Christalline
 NIGEND : 328129
 NLS : 8116003

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 décembre 2019.

Le colonel, commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Y. Dumez